

**Ordre du jour**

1. Présenter un récapitulatif des décisions prises lors de la réunion précédente.
2. Valider le PV de la réunion du 28.08.2014.
3. Présenter les principales réalisations du CCM depuis sa dernière réunion.
4. Présenter l'avancement de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la conformité du CCM et valider le plan suivi stratégique du CCM, les TdR du comité OVS et l'organigramme du CCM.
5. Valider le BP identifié par la commission de dépouillement.
6. Valider l'amendement de l'article 4.1 du manuel des procédures.
7. Examiner la version pré-finale de la Note Conceptuelle.
8. Elire le nouveau Président et le vice-président du CCM et identifier les membres des comités techniques et de leurs présidents et rapporteurs.
9. Valider la stratégie proposée par la DSSB (BP/TB) pour l'extension d'une année sans coût de la subvention TB.
10. Valider la stratégie proposée par l'ONFP (BP/sida) pour l'extension sans coût de sept mois de la subvention sida.

**Documents distribués :** Ordre de jour, PV de la réunion du 28.08.2014, Plan d'amélioration, Plan du suivi stratégique, TdR du comité oversight, Organigramme du CCM, Article 4.1 du manuel des procédures et proposition de l'amendement, document sur les 6 critères d'éligibilités, stratégie pour l'extension de la subvention TB, stratégie pour l'extension de la subvention sida, dépliant du CCM, Carte postale du CCM.

Pr. Mohamed Ridha KAMOUN

Pr. Mohamed CHAKROUN

Thème	Discussions	Décisions	Actions à entreprendre	Responsable/ Echéance
<b>Participation</b>	Quarante deux personnes (42) dont 19 membres titulaires et 23 autres dont 8 suppléants ont participé à cette réunion (liste des présents en Annexe). Le <b>Quorum</b> a été atteint avec la présence de <b>24 membres</b> dont <b>19 titulaires</b> et <b>5 suppléants votant</b> .			
Point 1 de l'agenda	Pr. Mohamed Ridha Kamoun, a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue aux anciens et nouveaux membres du CCM présents ainsi qu'au Dr. Cherabi et Monsieur Chaabouni consultants chargés de l'élaboration de la note conceptuelle. Il a ensuite fait lecture de l'ordre de jour et a demandé des membres s'ils ont des propositions ou suggestions à faire concernant cet ordre de jour. N'ayant pas reçu de commentaire ni d'ajout, l'ordre du jour est resté inchangé. La parole a été cédée au Dr. Maamouri qui a présenté un récapitulatif des décisions prises lors de la réunion du CCM tenue le 28.08.2014 et a proposé un outil de suivi des décisions pour avis. Cet outil a été adopté par les membres présents. Mr. Abdelfattah Saad, suppléant de Mr. Mohamed Ridha Baklouti, a informé les présents que Mr. Baklouti est en mission à Iran pour représenter la Tunisie dans le cadre du suivi du processus de sélection des représentants de la Région de la Méditerranée au Conseil d'administration du Fonds Mondial et a souligné que la Tunisie s'est proposé candidat et que le dépôt des candidatures est fixé pour le mois de janvier 2015.	Valider l'Ordre de jour du CCM du 10.12.2014.	valider l'outil de suivi des décisions proposé par Dr. Maamouri	
Point 2 de l'agenda	N'ayant pas de remarques, le PV de la réunion du CCM du 28.08.2014 est resté inchangé.	Valider le PV du CCM du 28.08.2014.	Signer le PV par le Président du CCM.	Secrétariat du CCM
Point 3	Passant en revue les principales réalisations du CCM depuis sa dernière réunion tenue le			

de l'agenda	<p>28.8.2014, Dr Maamouri a souligné les plus importants points soulevés par le Bureau et les comités techniques (Oversight, Groupe technique et comité de communication) concernant le suivi stratégique des subventions, l'avancement de la note conceptuelle et les améliorations relatives au site web du CCM ainsi que le projet proposé d'organigramme de communication. Il a également souligné les efforts effectués par le comité de dépouillement pour la présélection de futur BP pour la composante sida ainsi que ceux déployés par le Team leader FEI dans le cadre de la mise en place de la Note conceptuelle du CCM-Tunisie. Il a ensuite mis en relief les différentes réunions qui ont été organisées dans le cadre du dialogue pays avec les groupes constitutifs des ONG, PVVIH et des populations clé afin de mieux les impliquer dans l'élaboration de la Note conceptuelle. Puis, il a rappelé aux présents que l'atelier résidentiel prévu du 10 au 12.12.2014 à Gammarth représente une opportunité pour faire avancer la NC.</p> <p>L'assistance a été également informée des différentes assemblées exceptionnelles organisées par les groupes constitutifs des HSH et TS pour élire leurs nouveaux représentants au sein du CCM dans le cadre de la résolution des conflits d'intérêts liés à ces groupes.</p> <p>Elle a félicité les nouveaux représentants suivants : pour le groupe des TS, Mme B. Aouissia en tant que titulaire et Mme I. Ben Khalel en tant que suppléante. Alors que pour groupe des HSH, Mr. Ch. Zidi en tant que titulaire et Mr. S. Charfi en tant que suppléant.</p> <p>Mr. Lajnef a souligné que le déroulement de la réunion des élections des représentants des HSH dans le local de l'ATLMST/SIDA-Tunis a constitué un conflit d'intérêt.</p> <p>Mr Issam Gritli a informé les présents que Mr Issam Rebai et Mr Mehdi Reguigui de Sfax ont été informés du lieu des élections et ils n'avaient pas d'objection quant au lieu de cette activité. Il a ajouté qu'un E-mail a été transmis à tous les HSH invités pour avoir leurs avis concernant le lieu de la réunion (ATLMST/SIDA-Tunis ou au siège du CCM) et que personne n'a émise d'objection.</p> <p>Dr. H. Hamdouni et Dr K. Zehri ont demandé des clarifications concernant la plainte de Mr. Issam rebai (ex-suppléant des HSH au CCM) qui a été partagée avec les membres du CCM et le Fonds mondial pour réclamer qu'il n'était pas concerné par le conflit d'intérêt.</p> <p>Certains membres (dont Mr Zied Diouiri et Mr Issam gritli) ont souligné que c'est la communauté HSH qui a pris la décision de renouveler ses représentants (le titulaire et son suppléant) au sein du CCM et que le CCM ne doit pas intervenir dans les décisions des groupes constitutifs.</p> <p>Les représentants du groupe constitutif des PVVIH ont demandé de leur accorder quelques jours pour renouveler leurs représentants au CCM qui sont concernés par le conflit d'intérêts.</p>	Nouveaux membres et suppléants validés par le CCM.	Actualiser la plateforme du Fonds mondial	Secrétariat du CCM
Point 4 de l'agenda	<p>Présentant l'avancement du plan d'amélioration de la conformité du CCM, l'accent a été mis sur la nécessité de remplir les six critères d'admissibilité des CCM particulièrement le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> critère qui sont nécessaires pour franchir l'étape d'examen de la note conceptuelle par le comité</p>			

<p>technique d'examen des propositions (les critères 3, 4, 5 et 6 sont évalués chaque année avec l'outil d'évaluation des résultats des CCM et le concours d'un prestataire d'assistance technique).</p> <p>Dr Maamouri a rappelé aux membres du CCM les recommandations du plan d'amélioration de la conformité du CCM qui a été formulé suite à l'évaluation de l'admissibilité du CCM-Tunisie qui a été menée avec l'appui de FEL. Il a demandé au CCM de donner son avis quant aux différents documents et outils développés pour répondre à ces recommandations (plan de suivi stratégique du CCM, révision des TDR du comité oversight, outil de suivi des recommandations du CCM, organigramme du CCM, plan d'assistance technique proposé à l'ONUSIDA et protocole de communication interne).</p> <p>Il a été souligné qu'environ 92% des membres ont été renouvelés et un calendrier a été mis en place afin de permettre de gérer le renouvellement des membres. Il a informé les membres de l'atelier d'information et d'orientation des membres du CCM qui sera organisé le 24 ou le 26.12.2014</p> <p>Quant au remplissage de la fiche de déclaration individuelle de conflit d'intérêts et sa signature par les membres titulaires et leurs suppléants, il a été souligné que parmi les 10 membres qui n'ont pas encore rempli et signé cette fiche de déclaration, 9 sont présents à cette réunion et vont pouvoir compléter cette fiche.</p> <p>Il a été également rappelé que le plan d'amélioration de la conformité de l'admissibilité du CCM prévoit l'élaboration de la cartographie des organisations de la société civile et que cette activité a été proposé dans le plan d'assistance technique qui a été proposé à l'ONUSIDA pour financement, la publication également des documents clés du CCM sur le site web selon la liste proposée par le Comité de communication du CCM et de sensibiliser les nouveaux membres du CCM au protocole de communication interne qui sera mis en place par ce comité COM.</p>	<p>Valider le Plan de suivi stratégique, les nouveaux Tdr de comité oversight, l'organigramme du CCM, l'outil de suivi des recommandations du CCM ainsi que le plan d'assistance technique proposé à ONUSIDA.</p>	<p>Actualiser ces données sur la plateforme respective. Intégrer les nouveaux TDR de comité oversight dans le règlement intérieur du CCM et partager avec les membres du CCM.</p>	<p>Secrétariat du CCM</p>
<p>Point 5 de l'agenda</p> <p>L'assistance a été rappelée de l'appel à candidature avec publication des TdR pour le poste de récipiendaire principal qui a été lancé le 30 mai 2014 sur les sites web du CCM Tunisie, le compte Facebook du CCM et dans les journaux et que deux candidatures (ONFP et DSSB) ont été parvenues au secrétariat du CCM. Une demande de complément d'information a été transmise par le comité de dépouillement aux soumissionnaires et une seule offre a répondu aux TdR suite à laquelle le comité a noté que les critères mentionnés dans les TdR (2.1 et 2.3) étaient très sélectifs diminuant de la potentialité de la soumission. La DSSB a désisté et seul l'ONFP a répondu aux critères techniques. Suite à la recommandation de bureau du CCM (réunion du 12 août 2014), un deuxième appel à manifestation d'intérêt avec publication des TdR révisés a été lancé le 23 août 2014 sur le site web et sur le compte Facebook du CCM, et dans les journaux le 24 août 2014. Deux candidatures sont parvenues au secrétariat du CCM, il s'agit de l'ONFP et ABA (Advertising Brand</p>	<p>Retenir l'ONFP en tant que RP pour le nouveau modèle de financement</p>	<p>Informé le FM de cette décision</p>	<p>Dr. Ahmed Maamouri</p>

	<p>Activation). Seule l'ONFP a répondu aux critères requis.</p> <p>Passant au vote pour valider le BP identifié par le comité de dépouillement, parmi les 24 membres présents, 20 ont voté pour ce BP.</p>			4
Point 6 de l'agenda	<p>Présentant l'article 4.1.2 (moyen du manuel des procédures du CCM), les membres présents ont validé l'amendement suivant proposé par le secrétariat du CCM :</p> <p>« Demandes de prix (Anx 5) adressées par le Secrétariat du CCM à 3 fournisseurs / prestataires de services au minimum (les conditions d'envoi des demandes de prix (Anx 5) aux tiers consultés doivent être identiques). Le choix des tiers consultés repose sur des critères de rapport qualité / prix et budget », cet amendement a été validé à l'unanimité des présents.</p>	Valider l'amendement relatif aux points 4.1.2	Diffuser le manuel des procédures avec les modifications retenues par le CCM.	Secrétariat du CCM
Point 7 de l'agenda	<p>La présentation du Dr. Cherabi a porté sur les principes du nouveau modèle de financement, les priorités à établir pour l'utilisation des ressources ainsi que sur les exigences du FM quant à la préparation de la note conceptuelle.</p> <p>Il a informé les présents de l'état d'avancement par rapport à ces exigences dont essentiellement le dialogue pays qui doit prendre en considération les groupes clés, la répartition du financement entre les maladies éligibles et les activités de RSS qui n'est pas applicable à la Tunisie et la conformité du CCM avec les critères d'éligibilité qui sont en cours de se mettre en œuvre par le CCM. Il a souligné que le processus de révision et d'actualisation du PSN a abouti à l'élaboration d'un PSN 2015-2018, de 3<sup>ème</sup> génération selon les recommandations de l'ONUSIDA et du FM et que les négociations concernant l'augmentation de l'investissement national a été démarré à travers des discussions avec le Ministère de la Santé et le Ministère des Finances et autres partenaires du secteur privé en mettant en exergue l'organisation de la table ronde qui a été réalisée avec les experts et a porté sur: « les Stratégies nationales de financement de la riposte au Sida.</p> <p>Il a ensuite passé en revue les différentes sections de la Note conceptuelle, les modules et les tableaux clés en rapport avec cette note conceptuelle ainsi que le schéma de mise en œuvre selon l'approche préconisée par le PSN. Il a ensuite souligné la nécessité de décider de la date d'approbation de la note conceptuelle.</p> <p>Mme B. Aouissaoui a soulevé les difficultés rencontrées par les éducatrices TS pairs et a appelé les présents à réfléchir sur des activités permettant d'améliorer leurs situations.</p> <p>Dr. Maamouri a rappelé les présents de la nécessité d'accélérer la mise à jour du PSN et du PO ainsi que des enquêtes sérocomportementales et de les transmettre au Fonds mondial afin qu'il procède à l'examen de la note conceptuelle (version 2) qui a été déjà transmise au Fonds pour commentaires et avis.</p> <p>Dr. Hamdouni a proposé de transmettre le PSN avec la NC et a souligné que le PO nécessite un</p>			

	financement pour sa mise à jour et ne pose pas une urgence pour la NC.			
Point 8 de l'agenda	<p>Avant de passer aux élections des nouveaux président et vice président du CCM, Dr. Maamouri a rappelé aux présents les articles 2.1.7 et 2.1.8 du règlement intérieur concernant l'élection du président et vice président du CCM.</p> <p>Pr. Kamoun a souligné la question de conflit d'intérêt et des exigences pour postuler à ces deux postes.</p> <p>Un comité indépendant chargé des élections a été mis en place et a été composé de :</p> <p>Dr. Abdedeyam Khelifi (ONFP), Dr. Samir Bouarrouj (ATIOST) et Mr. Zied Douibi (ATUPRET).</p> <p>Se sont proposés pour le poste du président du CCM, Pr. Mohamed Chakroun, représentant du groupe constitutif des universitaires et éducatifs de la société civile et Pr. Nabil Ben Salah représentant le Ministère de la Santé du secteur gouvernemental. Le vote à bulletin secret a abouti au résultat suivant:</p> <p>Pr. Mohamed Chakroun : 13 Voix et Pr. Nabil Ben Salah : 11 voix.</p> <p>Pr. Chakroun a été donc élu pour assurer le poste de Président du CCM.</p> <p>Se sont proposés pour le poste de vice président du CCM : Dr. Hayet Hamdouni, Coordinatrice du PNLS/DSSB et Dr. Taher Cheniti, représentant le groupe constitutif des ONG du secteur société civile.</p> <p>Le vote à bulletin secret a abouti au résultat suivant:</p> <p>Les deux candidats ont obtenu chacun d'eux 12 voix et le CCM a proposé les trois possibilités suivantes pour trancher:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. retenir le plus âgé des deux candidats,</li> <li>2. considérer la double voix du président pour trancher</li> <li>3. refaire le vote.</li> </ol> <p>Les présents ont choisi la troisième possibilité, mais la discussion d'un éventuel conflit d'intérêts lié au Dr Hamdouni qui appartient à un organisme qui est à la fois BP pour la tuberculose et SBP pour le sida et d'un autre lié au Dr Cheniti qui appartient au même secteur que le président du CCM, les deux candidats se sont retirés.</p> <p>Ainsi, Dr. Karim Dougaz, représentant le secteur gouvernemental s'est proposé pour ce poste. Les résultats du vote à bulletin secret ont donné à ce qui suit : 14 ont voté pour Dr. Karim Dougaz, 8 feuilles blanches et une feuille a été supprimée.</p> <p>Dr Karim Dougaz a été donc élu pour assurer le poste de vice président du CCM.</p> <p>Pr. Kamoun a félicité le nouveau président et le vice président du CCM. Il a exprimé sa fierté</p>	Président et vice président validés par les membres présents. Pr. Chakroun en tant que président et Dr. Dougaz en tant que vice président.	Informé le Fonds mondial des résultats des élections	Dr. Ahmed Maamouri

	<p>d'avoir été au poste du président de CCM durant le mandat écoulé et a ensuite souligné que le chemin parcouru a été très honorable. Il a félicité tous les partenaires et a remercié l'équipe du secrétariat du CCM qui grâce a elle, les choses ont évolué d'une façon structurée.</p> <p>Dr. Chaouachi a remercié Pr Kamoun qui a bien géré le CCM durant la période écoulée et a souhaité la réussite à la nouvelle équipe qui vient d'être élue.</p> <p>Pr Chakroun a remercié les présents pour leur soutien et pour le choix qu'il fait.</p> <p>Dr Tahar Cheniti a proposé au CCM de retenir Pr Kamoun en tant que Président d'honneur du CCM qui a été accepté à l'unanimité par les présents.</p>			
Point 9 de l'agenda	<p>Dr. Faouzi Abid a présenté les composantes de la Stratégie de sortie /clôture du projet de collaboration avec le Fonds mondial dans le domaine de la lutte contre la tuberculose et a mis l'accent sur la situation économique, l'apport de la proposition, le niveau de performance (14 indicateurs), les performances de la subvention dans la Phase 2. Il a ensuite souligné les bases de la préparation de l'extension en mettant l'accent sur le maintien de l'ensemble des activités, puis il a présenté les composantes de budget de l'extension de l'année 6 ainsi que la proposition financière qui est estimée à 470388 \$usd.</p>	Projet d'extension sans coût additionnel a été approuvé par le CCM.	Transmettre le projet pour signature par le CCM avant sa transmission au FM.	Dr K. Abid/BP/DSSB
Point 10 de l'agenda	<p>la présentation du Dr. K. Khaled a porté sur la stratégie d'extension du mécanisme transitoire de financement pour la période allant du 1er mars au 30 septembre 2015 et a mis l'accent sur les étapes de cette stratégie.</p> <p>Il a ensuite appelé les Sous bénéficiaires à préparer leurs plans d'actions et de les transmettre au BP. Une réunion avec tous les partenaires est prévue pour arrêter le plan d'action global à présenter au CCM pour validation.</p> <p>En outre, Mr. Salem Lajnef a fait lecture du contenu de la lettre qui a été adressée par Pr. Zahaf au CCM et dans laquelle il a félicité les nouveaux membres du CCM et a demandé au CCM de prendre en considération les activités qui vont être proposées par l'ATLMST/sida Sfax en tant que bureau national dans le nouveau modèle de financement au profit des régions du Centre et du sud de la Tunisie (copie jointe au PV).</p> <p>Levée de la réunion : 15h00</p> <p><b>Prochaine réunion du CCM: Le 23.01.2015</b></p> <p>Cette réunion sera consacrée pour la présentation du Draft final de la Note Conceptuelle et sa validation par les membres du CCM.</p>	Stratégie d'extension du MTF approuvé par le CCM	transmettre le projet pour signature par le CCM avant sa transmission au FM.	Dr K. Kheireddine/BP /ONFP

## ANNEXE 1

## Liste de présence, séance du 09.12.2014

Présence	Nom et prénom	Entité/Organisation
	1. Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Président du CCM (Président ATLMST/sida, Tunis)
	2. Pr. Mohamed CHAKROUN	Vice président du CCM (Secteur universitaire et éducatif)
	3. Pr. Nabil BEN SALAH	Membre du CCM (Directeur Général de la Santé/Ministère de la santé)
	4. Pr. Hanène BENAISSA TIOURI	Membre du CCM (Secteur universitaire et éducatif)
	5. Dr. Hayet HAMDOUNI	Membre du CCM (PNLS,DSSB, Ministère de la Santé)
	6. Dr. Kacem ZEHRI	Membre du CCM (Ministère de l'intérieur)
	7. Dr. Karim DOUGAZ	Membre du CCM (Ministère de la justice)
	8. Dr. Dhouha REZGUI	Membre du CCM (Ministère des affaires sociales)
	9. Dr. Neila CHEMMAM	Suppléante du CCM (Ministère de la jeunesse, des sports de la femme et de la famille)
	10. Mr. Zied en AYED	Suppléant du CCM (représentant le groupe constitutif des PVVIH)
	11. Mr. Aymen MAHFOUDH	Membre du CCM (représentant le groupe constitutif des PVVIH)
	12. Mr. Zied DOUIRI	Membre CCM (Représentant les populations UDI)
	13. Mr. Chekib ZIDI	Membre CCM (Représentant les populations HSH)
	14. Mme Bouthaina AOUISSIA	Membre CCM (Représentante les populations TS)
	15. Mr. Mounir BENJAMMOUR	Membre CCM (Représentant le groupe des religieux)
	16. Dr. Taher CHEMITI	Membre CCM (ONG/CRT)
	17. Dr. Sana DRIDI	Membre CCM (ONG/JMSF)
	18. Mr. Salem LAJNAF	Membre CCM (ONG/ATLMST sida Sfax)
	19. Mme. Arzek KHENITTECH	Suppléante CCM (ONG/ATSR)
	20. Mme Wided GUETAT	Membre du CCM (ONG/ATSF)
	21. Dr. Ofra MOULA	Membre du CCM (ONG/MANARA)
	22. Mr. Abdelfattah SAAD	Suppléant du CCM (ONG/JS)
	23. Dr. Amira MEDIMAGH	Suppléante du CCM (Secteur multilatéral/OMS)
	24. Mr. Mohamed Lassed SOUA	Membre CCM (Secteur multilatéral/ONUSIDA)
	25. Mme. Dhouha KHEZAMI	Membre de l'équipe LEA
	26. Dr. Kamel CHERABI	Consultant chargé de l'élaboration de la NC
	27. Mr. Ahmed CHAABOUNI	Consultant National
	28. Dr. Mondher BELAOUJ	Chargé de S&E /UGP/ DSSB
	29. Dr. Mehrez ALMI	Suppléant du CCM (Ministère de l'intérieur)
	30. Mr. Issam GRITLI	Coordinateur des populations HSH/ex membre du CCM représentant les HSH
	31. Dr. Lamia AMMARI	Suppléante du CCM (Secteur universitaire et éducatif)
	32. Mr. Abdedeyem KHELIFI	BP/ONFP
	33. Dr. Lotfi CHEMLI	Personne ressource, Président du comité COM (Ministère des Affaires Sociales)
	34. Dr Hédia CHAOUACHI	SBP ATTOST, Suppléante du CCM,
	35. Mr. Zied DHOUBI	SBP ATUPRET
	36. Dr. Mohamed Kheireddine KHALED	Coordinateur programme FM composante sida (UGP/ONFP)
	37. Dr. Faouzi ABID	Coordinateur programme FM composante TB/DSSB
	38. Dr. Mounira TALBI	Suppléante CCM (ONG/CRT)
	39. Mr. Samir BOUARROUJ	ATTOST
	40. Mr. Hamdi AMMAR	UGP/ONFP

## Non membres CCM présents

## Membres CCM présents

Membres excusés : Dr. Sihem BELLALOUNA, Dr. Khalil ABDALLAH,  
 Secrétaire du CCM: Dr. Ahmed MAAMOURI, Melle Mounira SADDI.